



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



Projet financé par
l'Union européenne

Mission d'appui pour la validation technique et politique du document de stratégie de mise en œuvre de la ZLECAf du Tchad et le renforcement des capacités des acteurs sur les thématiques de la ZLECAf (règles d'origine, normalisation évaluation et promotion de la culture qualité)

République du Tchad

N'Djamena, 09-14 Mai 2022

NOTE CONCEPTUELLE

1. Contexte et justification

L'Union Africaine (UA) a adopté, en janvier 2012, une décision relative à la création d'une Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf) lors de la 18ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement tenue à Addis-Abeba (Éthiopie). Dans ses objectifs généraux, la ZLECAf vise entre autres à : i) créer un marché unique pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et conformément à la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique » telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063 ; ii) poser les bases de la création d'une union douanière continentale à un stade ultérieur; et renforcer la compétitivité des économies des États parties aux niveaux continental et mondial, etc.)

Le Tchad s'est inscrit dans cette dynamique d'un marché continental unique en signant le texte en faveur de l'avènement de la zone de libre-échange continental lors du sommet extraordinaire le 21 mars 2018 à Kigali au Rwanda. Et le 29 juin 2018, le Parlement du Tchad a adopté la loi N° 013/PR/2018 autorisant le Président de la République à ratifier l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine. Il s'en est suivi le 2 juillet 2018 le dépôt des instruments de ratification auprès de l'Union Africaine.

Dans la perspective de la mise en œuvre de l'accord sur la ZLECAf, le Tchad a élaboré sa stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf, assortie d'un plan d'actions opérationnel en vue de se préparer à mieux saisir les opportunités offertes par ce vaste marché et de réduire les risques y associés. Retardée par le Covid-19 et la transition politique en cours, engendrée par le décès tragique, en avril 2021, du Maréchal du Tchad IDRIS DEBY ITNO, la validation technique et politique de la stratégie nationale de mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine n'a pu être organisée. Pour la réussite de cette stratégie nationale, il est donc impérieux que tous les acteurs à quelques niveaux que ce soit s'impliquent pleinement. C'est à ce titre que la CEA envisage l'organisation d'une mission au Tchad en vue ; i) de la validation technique et politique de la stratégie nationale de mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLECAf) ; ii) du renforcement des capacités des acteurs sur les thématiques de la ZLECAf telles l'utilisation du manuel sur les règles d'origine de la ZLECAf et le certificat d'origine de la ZLECAf, les volets de la normalisation, de l'évaluation de la conformité et de la promotion de la culture qualité. Ces activités s'inscrivent en droite ligne des appuis de la CEA au Tchad, pour la diversification économique et le développement industriel, tel qu'ambitionné dans le Plan National de Développement du pays (2017-2021) pour optimiser les bénéfices à tirer de cette nouvelle opportunité qui s'ouvre à l'Afrique toute entière. C'est dans ce cadre que les présents ateliers sont conjointement organisés par le Gouvernement du Tchad et la CEA.

2. Objectif de l'activité

Les ateliers visent à faire valider la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf à travers laquelle le Tchad peut identifier les opportunités commerciales et

d'industrialisation, les contraintes ainsi que les mesures nécessaires pour profiter des marchés nationaux, régionaux voire mondiaux dans le contexte de la ZLECAf. Par ailleurs, des ateliers connexes seront également l'occasion de renforcer les capacités des acteurs sur les thématiques de la ZLECAf telles l'utilisation du manuel sur les règles d'origine de la ZLECAf et le certificat d'origine de la ZLECAf, les volets de la normalisation, de l'évaluation de la conformité et de la promotion de la culture qualité.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus à l'issue de l'activité sont les suivants :

1. Les représentants des parties prenantes valident le document de stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf ;
2. Les acteurs et parties prenantes acquièrent des connaissances sur le mécanisme qui octroie un traitement préférentiel à une marchandise dans le cadre de la ZLECAf, reçoivent des informations d'ordre général sur le manuel des règles d'origine en vue de les préparer à mieux le comprendre pour une meilleure maîtrise de son contenu et maîtrisent l'utilisation du certificat d'origine dans le contexte de la ZLECAf ;
3. Les acteurs et parties prenantes reçoivent des informations sur les dispositions de l'accord portant création de la ZLECAf qui relèvent des annexes 6 et 7 (Obstacles Techniques au Commerce (OTC) et Mesures Sanitaires et Phytosanitaires SPS)) du Protocole relatif au commerce des marchandises et couvrent les normes, règlements techniques, procédures d'évaluation de la conformité et les mesures sanitaires et phytosanitaires dans les domaines alimentaires et cosmétiques.
4. Les capacités des décideurs publiques ainsi que des opérateurs des secteurs privés cibles sont renforcés sur les questions de la Zlecaf en général et les règles d'origine, standards, normalisation, évaluation de la conformité, promotion de la culture qualité.

4. Format de l'activité et calendrier de travail

L'activité est organisée de manière conjointe par le Gouvernement de la République du Tchad et la CEA.

Des travaux préparatoires :

- Réunion de relance et requête relative au suivi de l'Agenda commun: actualisation de la stratégie ZLECAf post COVID 19 Tchad et propositions de projets ateliers de formation (octobre 2021);
- Organisation d'une réunion interne du Comité National ZLECAF pour l'internalisation et l'appropriation du processus par les membres du dudit Comité (04 mars 2022);
- Transmission du rapport aux différentes parties prenantes (Administration, secteur privé et société civile concernés par la mise en œuvre de la ZLECAf) afin de recueillir leurs observations et amendements (06 mars 2022);

- Intégration des observations et amendements pour la version revue de la stratégie (24 mars 2022) ;
- Réunion élargie du Comité National ZLECAF et des autres parties prenantes pour la pré validation du document de stratégie environ (10 avril 2022)
- Intégration des observations et amendements pour la version semi-finale de la stratégie (15 avril 2022)
- Ateliers de validation technique et politique et de renforcement de capacités se tiendront sur 6 jours (à partir du 9 mai 2022) et consisteront-en des sessions plénières (3 jours pour la validation technique de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAF et thématiques connexes (3 jours).

L'atelier de validation de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAF réunira les membres du Comité National Zlecaf est composé de 20 membres auxquels s'ajouteront l'équipe des consultants du Plan directeur d'industrialisation et de diversification économique (PDIDE); les enseignants de l'Université, les staffs techniques du Ministère du Commerce et de l'Industrie et des départements concernés par la ZLECAF, les journalistes des presses télévisée et écrite, les représentants des organisations patronales et chambres consulaires, les représentants des associations des consommateurs et des femmes entrepreneurs, des experts spécialisés dans le commerce international, environ 80 personnes. Les ateliers de formation sur les règles d'origine et les volets de la normalisation réuniront 40 personnes par thématique.

5. Dates et lieux de l'activité

Les ateliers nationaux sont envisagés du 09-14 Mai 2022 à Ndjamena-Tchad.

<u>Dates</u>	<u>Activité</u>	<u>Format</u>
09 Mai	Ouverture des travaux	
10 au 11 Mai	Validation technique Stratégie	Salle plénière
12 au 14 Mai	Ateliers de renforcement des capacités 1. Règles d'origine 2. Démarche Qualité	Salle plénière Salle plénière

6. Contact :

Les points focaux de l'activité sont :

Pour le Tchad,

- M. Abakar Ousman Sougui (abakarousmanmi@gmail.com) Directeur Général du Ministère du Commerce, Président du Comité National des Négociations
- M. Djabre Dadi (djabredadi@gmail.com) Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale de Normalisation, Négociateur en Chef, membre du CNN-ZLECAf ;
- Masra Tamtanga Ngoidi (masra.ngoidi@gmail.com), Consultant National.
What apps : +235-60890350

Pour la CEA,

- Dr Adama Ekberg Coulibaly (ekbergcoulibaly@un.org)
Tel: what apps: +237-659252824

7. Lieu :

1. Meridiana Hotel (ancien Kempinski Hotel) Contact Mahamat Kara, Sales
Email: hassan.kara@meridianahotelsngjamena.com